

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 26 janvier 2024

CARNAVAL 2024 : SE PROTÉGER POUR PROFITER PLEINEMENT !

Agissons pour protéger nos oreilles

A la veille des jours festifs, l'ARS Martinique recommande fortement aux carnavaliers et aux spectateurs de se protéger contre les risques auditifs liés à une exposition prolongée à des niveaux sonores élevés. **Pour s'en protéger, il existe des protections auditives individuelles (bouchons, casques, ...) qui permettent de conserver le plaisir du son.**

Pour les enfants, la protection auditive est indispensable mais les éloigner des sources sonores reste le meilleur moyen de prévention. Chez les enfants de moins de 3 ans, les intensités de sons autour de 85 à 115 décibels (dB) peuvent entraîner des lésions irréversibles, surtout après plusieurs heures d'exposition. **En cas de douleurs, sifflements, bourdonnements, persistants ou difficultés à suivre une conversation, consultez votre médecin ou un ORL.**

Soyons vigilants face aux Infections Sexuellement Transmissibles (IST)

Le carnaval est une période qui favorise les rapprochements sans que la vigilance soit toujours de mise. Les risques de contracter une Infection Sexuellement Transmissible (*Chlamydiae, gonocoque, syphilis, herpès génital, hépatite B, VIH/Sida*) sont accrus. Au-delà de l'usage du préservatif, l'ARS encourage tout à chacun à se faire dépister, au moindre doute, dans les centres de dépistages anonymes et gratuits (CeGidd) et plus systématiquement une fois par an et à chaque changement de partenaire. **L'accès direct au dépistage du VIH est possible, sans prescription médicale et sans avance de frais, dans les laboratoires de l'île.**

Tous responsables face à la consommation d'alcool

La surconsommation d'alcool peut occasionner des comportements à risque : conduite en état d'ivresse, rapports sexuels non protégés, agressivité... **Il convient d'être vigilant vis-à-vis de sa consommation d'alcool, de bien s'alimenter et de boire régulièrement de l'eau.**

Protégeons-nous des virus saisonniers

A l'approche de ces rassemblements propices à la circulation des virus, il est important d'appliquer les gestes barrières qui permettent de se protéger et de protéger les autres contre les infections respiratoires saisonnières comme le covid-19, la grippe, et la bronchiolite. **En cas de symptômes, consultez votre médecin traitant ou appelez le 15.**